



## UN DOCUMENT DE SYNTHÈSE POUR ÉCLAIRER LE DÉBAT PUBLIC

Peu représentée dans la région, la filière agroalimentaire haut-normande se distingue cependant dans certains secteurs d'activité et par son lien avec les produits d'importation.

Fruit d'un partenariat entre l'Insee et la Draaf de Haute-Normandie, le présent document dresse un panorama de la filière au sein de l'économie régionale en 2007, sous les angles de la démographie des entreprises et des établissements, de l'emploi, des aspects économiques et sociaux.

La démarche concertée est partie de la définition de la filière haut-normande dans ses composantes sectorielles, regroupant les industries agroalimentaires, hors les activités artisanales des boulangers, des pâtisseries et des charcutiers et hors l'industrie du tabac, auxquelles sont ajoutés le commerce alimentaire de gros, les centrales d'achats alimentaires et l'entreposage frigorifique.

De multiples enjeux sont posés dans l'agroalimentaire, dans un contexte de forte volatilité des matières premières : les défis environnementaux, la satisfaction d'un consommateur soucieux de maîtriser au mieux sa dépense tout en recherchant un produit alimentaire de meilleure qualité, plus sain et plus écologique ou l'adéquation avec les réseaux de distribution pour une rentabilité toujours accrue. La concurrence extérieure devenue sévère impose par ailleurs de plus en plus souvent le renouvellement des gammes de produits, l'innovation apparaît ainsi incontournable pour se placer dans les segments les plus porteurs. Éclairer et apporter une aide aux réflexions et actions conduites par tous les décideurs et acteurs associés, tel est l'objet de la présente publication.

# La filière agroalimentaire haut-normande portée par les produits d'importations

*En Haute-Normandie, la filière agroalimentaire a un poids relativement faible dans l'économie locale. Bien répartis sur l'ensemble du territoire régional, ses établissements contribuent cependant davantage à l'emploi dans les zones de Fécamp, du Pays de Bray et de Dieppe. La filière comporte de nombreuses petites unités, mais aussi quelques grands établissements qui concentrent l'emploi. De grands groupes nationaux et internationaux sont implantés dans la région ; à l'inverse, quelques entreprises régionales détiennent des unités de production en dehors de la région. En lien avec l'activité portuaire, la filière agroalimentaire haut-normande se caractérise d'abord par l'importance d'industries spécifiques telles que la chocolaterie, la transformation du thé et du café ou celle du poisson, avant l'industrie laitière et celle de la viande. Avec plus d'ouvriers, notamment non qualifiés, elle distribue des salaires moins élevés en regard des autres activités de la région.*

La filière agroalimentaire haut-normande regroupe 650 établissements et emploie 14 000 salariés en 2007. Les entreprises agroalimentaires françaises, majoritairement implantées dans la région, génèrent un chiffre d'affaires de 3,9 milliards d'euros, dont une forte proportion consacrée à l'exportation (23,8 % soit 9 points de plus qu'en France métropolitaine). Par ailleurs, la richesse créée par celles-ci et leurs investissements corporels (constructions, terrains, outils de production, etc.) se montent respectivement à 521 et 84 millions d'euros.

### LES SALARIÉS ET LES ÉTABLISSEMENTS DE LA FILIÈRE AGROALIMENTAIRE EN HAUTE-NORMANDIE EN 2007

Secteur d'activité	Emploi salarié		Établissements	
	Nombre	Part en France métropolitaine	Nombre	Part en France métropolitaine
<b>Ensemble de la filière agroalimentaire</b>	<b>14 056</b>	<b>2,4</b>	<b>652</b>	<b>1,5</b>
Industries alimentaires	9 561	2,4	285	1,6
Industries alimentaires diverses	5 616	4,1	133	2,1
<i>dont fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche</i>	1 441	4,6	17	2,4
<i>chocolaterie, confiserie</i>	1 297	7,0	28	2,7
<i>transformation du thé et du café</i>	829	18,1	37	5,2
<i>industrie du poisson</i>	798	5,4	12	2,6
<i>fabrication de sucre</i>	597	10,0	4	5,9
Industrie des viandes	1 709	1,3	52	1,3
Industrie du lait	1 280	2,3	27	1,6
Travail du grain, aliments pour animaux	486	1,5	24	1,6
Industrie des boissons	470	1,1	49	1,3
Commerce alimentaire de gros	3 863	2,0	344	1,4
Entreposage frigorifique	632	5,0	23	3,2

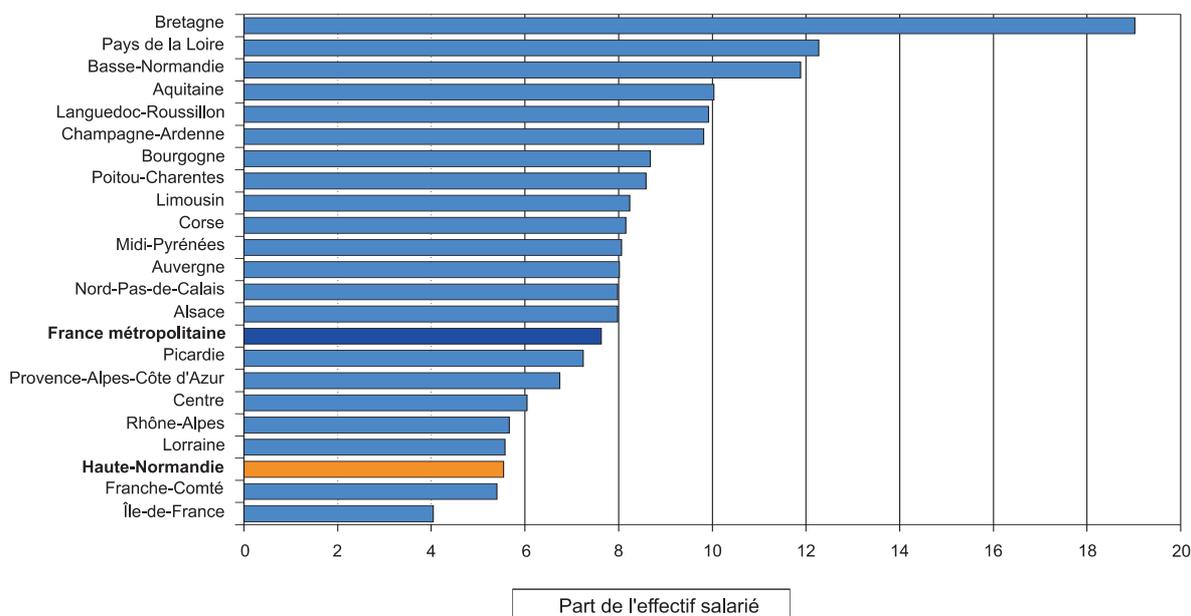
## Un poids dans la région relativement faible

Peu liée à la production agricole locale (voir l'encadré sur la production agricole) et reposant principalement sur la transformation de certains produits d'importation transitant par les ports ou de la pêche, la filière agroalimentaire haut-normande est faiblement représentée comparativement aux autres régions métropolitaines. Elle emploie 5,5 % des salariés de l'in-

dustrie, du commerce et des transports, se classant ainsi au 20e rang régional, devant la Franche-Comté et l'Île-de-France ; la première place est occupée par la Bretagne avec une importance relative de 19 %.

L'industrie agroalimentaire est le 5e employeur industriel de la région, loin derrière la chimie, les équipements mécaniques, la métallurgie-transformation des métaux et l'automobile, mais devant des secteurs tels que la pharmacie,

La filière agroalimentaire dans l'ensemble Industrie - Commerce - Transport



Source : Insee - Clap 2007

Unité : %

### PRODUCTION AGRICOLE LOCALE ET FILIÈRE AGROALIMENTAIRE HAUT-NORMANDE

Les entreprises agroalimentaires sont en général liées aux bassins de production agricoles, là où elles trouvent les matières premières qu'elles transforment. En Haute-Normandie, place importante d'échanges internationaux, la filière agroalimentaire présente la particularité d'inclure une composante importante d'activités de transformation de matières premières exotiques (le café, le thé, le cacao...).

Néanmoins, si l'activité agroalimentaire dépend un peu moins qu'ailleurs de l'agriculture locale, ce lien existe pour le lait, la viande ou encore les grandes cultures.

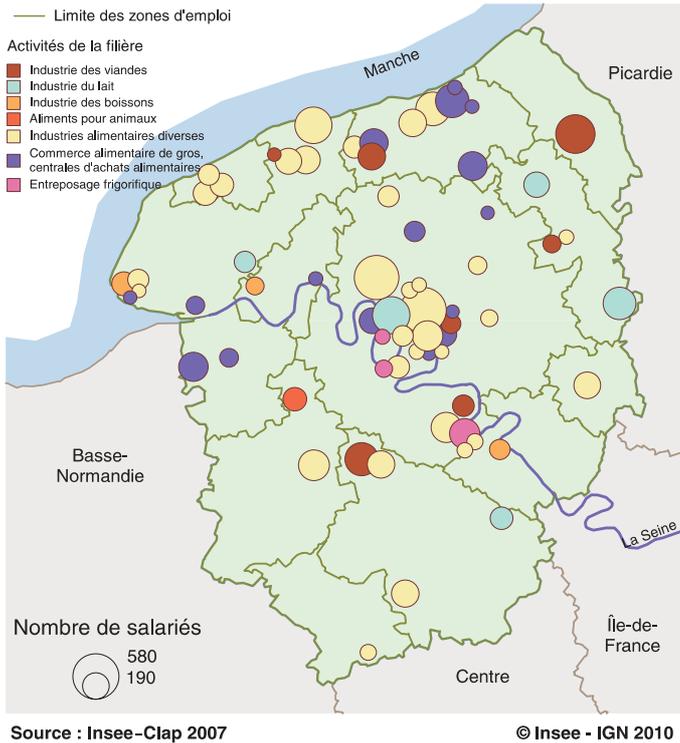
Ainsi, en 2008, avec ses 140 000 vaches laitières, la Haute-Normandie produit près de 850 millions de litres de lait par an, soit 3,5 % de la production nationale. La moitié du lait produit en Haute-Normandie est livré aux industries laitières régionales et couvre 60 % de leur approvisionnement. L'essentiel de la production est transformé en yaourts (13 % de la production nationale) et en fromages frais. Comparée à sa voisine bas normande, la Haute-Normandie produit peu de fromages de vache, seul le neufchâtel bénéficie d'une appellation d'origine contrôlée (AOC) typiquement brayonne. Les autres AOC normandes, livarot, pont l'évêque et même camembert, ne concernent qu'une toute petite zone à l'ouest de l'Eure.

Par ailleurs, la Haute-Normandie couvre 3 % de la production nationale de viande bovine en 2008, avec 160 000 bovins abattus par an. Comme dans toutes les régions laitières, cette production est d'abord un sous-produit du lait, mais la Haute-Normandie exploite également un troupeau de 80 000 vaches nourrices, dont les produits sont engraisés localement. Les autres productions de viande de boucherie sont moins développées, environ 1 % de la production nationale de porcs et d'ovins. L'industrie des viandes est bien représentée dans la région, mais il s'agit surtout de fabrication de produits élaborés. La production des abattoirs haut-normands est très inférieure à la production locale : moins de la moitié des bovins de boucherie et à peine le quart des porcs élevés en Haute-Normandie sont abattus dans la région.

La Haute-Normandie est aussi une région de grandes cultures. En 2008, elle produit 2,5 millions de tonnes de blé, 500 000 tonnes d'orge et 280 000 tonnes de colza. Comme cette production s'exporte en grande partie depuis Rouen, premier port céréalier européen, l'industrie du grain est en effet moins développée en Haute-Normandie que dans d'autres régions céréalières. Seules les betteraves sucrières, 1,6 million de tonnes récoltées en 2008, sont entièrement destinées aux deux sucreries régionales. Les pommes de terre cultivées en plein champ, notamment dans le pays de Caux, alimentent surtout le marché de consommation : sur 475 000 tonnes récoltées, moins de 60 000 tonnes sont livrées à l'industrie.

Enfin, la pomme à cidre reste un produit phare de la Normandie. La région exploite 1 600 hectares de vergers intensifs (basse tige), produisant 3 500 tonnes de pommes, auxquelles s'ajoute la production de quelque 400 000 pommiers plantés dans les prés vergers des exploitations agricoles. Le Pays de Bray et l'ouest de l'Eure bénéficie de l'AOC calvados et pommeau de Normandie.

## Les établissements de 50 salariés ou plus dans la filière agroalimentaire de Haute-Normandie



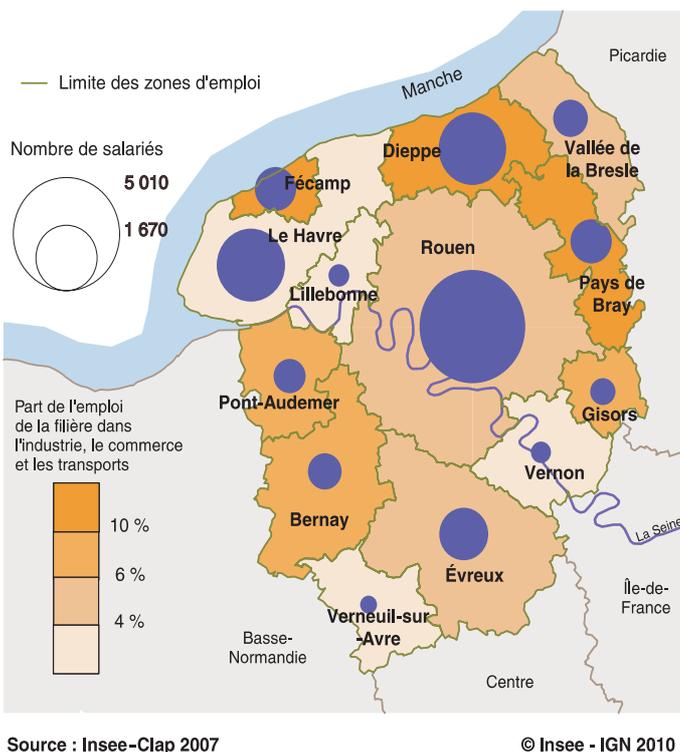
la parfumerie, l'entretien ou l'industrie des composants électriques et électroniques. Elle rassemble 9 560 salariés, soit 3,8 % des salariés de l'industrie, du commerce et des transports contre 5,1 % en France métropolitaine. De même, le commerce alimentaire de gros a une moindre importance en Haute-Normandie : incluant les centrales d'achat, il emploie 3 860 salariés et contribue pour 1,5 % à l'emploi, soit 0,9 point de moins qu'au niveau national. Seul l'entreposage frigorifique, plus petit secteur de la filière avec ses 630 salariés, est mieux représenté. Il rassemble 0,25 % des salariés de Haute-Normandie contre 0,16 % au niveau métropolitain, plaçant la région au 3e rang pour cette part. L'importance des infrastructures portuaires et la proximité de la région parisienne favorisent l'implantation de cette activité à caractère logistique dans la région.

### *Dans la zone d'emploi de Fécamp, un emploi sur cinq appartient à la filière*

Le tiers des établissements et de l'emploi de la filière agroalimentaire se trouve dans la zone d'emploi de Rouen. En part relative, cette représentation tient une place plus importante d'abord dans la zone d'emploi de Fécamp avec 22 % des emplois de l'industrie, du commerce et des transports, puis dans celle du Pays de Bray et de la zone d'emploi de Dieppe (plus de 10 %). À l'inverse, les zones d'emploi de Vernon et de Lillebonne sont les moins concernées par la filière.

Si les établissements du commerce alimentaire de gros et de l'industrie alimentaire se répartissent sur tout le territoire, les entrepôts frigorifiques se concentrent davantage dans les trois zones d'emploi de Rouen, du Havre et de Dieppe. Au sein de la filière agroalimentaire, les activités de production alimentaire sont dominantes dans presque toutes les zones d'emploi, notamment celles d'Évreux et du Pays de Bray. Dans la zone d'emploi de Dieppe, en revanche, l'emploi se partage plus équitablement entre industrie et commerce de gros. Ce dernier secteur prédomine nettement dans la zone d'emploi de Pont-Audemer où il emploie 83 % des salariés de la filière. Cette zone bénéficie de la présence de la centrale d'achat de Super U nord-ouest qui emploie quelque 200 salariés.

## L'emploi de la filière agroalimentaire dans les zones d'emploi de Haute-Normandie



### *Une part plus importante de grands établissements*

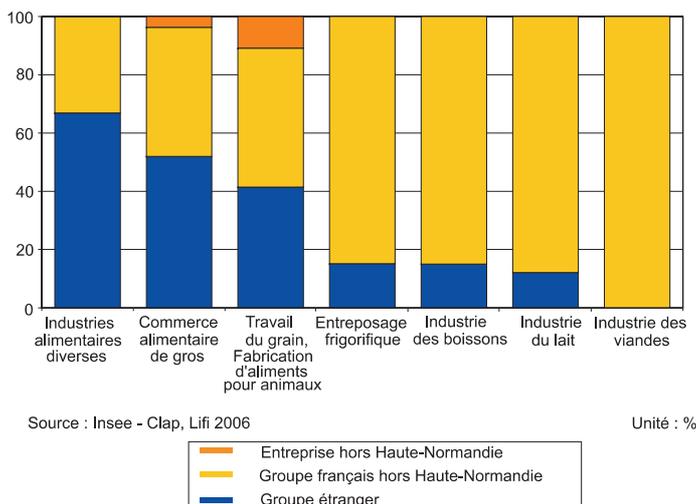
Les établissements de la filière agroalimentaire haut-normande présentent une double caractéristique : peu nombreux mais de taille relativement importante. Les trois quarts des salariés de la filière travaillent dans des établissements de 50 salariés ou plus en Haute-Normandie contre les deux tiers en France métropolitaine. L'effectif moyen par établissement atteint 21,6 salariés contre 14,1 dans l'ensemble métropolitain. Parmi les plus grands établissements de la région, Ferrero dépasse les 500 salariés en 2007 et onze autres établissements emploient entre 250 et 420 salariés.

Côtoyant ces grands établissements, un grand nombre de petites unités compose la filière : 40 % des établissements n'ont pas de salarié et 30 % en emploi moins de dix.

## Une plus forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur

En 2006, les deux tiers des salariés de la filière agroalimentaire travaillent dans un établissement soumis à un centre de décision (groupe ou siège social) extérieur à la région. La Haute-Normandie se place ainsi au 2e rang des régions métropolitaines les plus dépendantes dans ce domaine, après la Picardie (68,4 %). Néanmoins, l'industrie agroalimentaire est plus autonome que l'ensemble de l'industrie régionale, à l'exemple de l'industrie automobile, de la construction navale-aéronautique et ferroviaire ou la pharmacie, très implantés dans la région, mais dépendant majoritairement de groupes extérieurs.

Répartition des salariés dépendants d'un centre de décision extérieur à la région



Parmi les salariés de la filière dépendants d'un centre décisionnel extérieur à la région en 2006, 43 % sont rattachés à un groupe étranger ; la moyenne nationale hors Île-de-France s'établit à 40 %. Les pays étrangers les plus implantés dans la filière agroalimentaire haut-normande sont la Suisse, avec quatre têtes de groupes (Nestlé, Segafredo Zanetti, Jacobs Stiftung, Transgourmet Schweiz), et l'Allemagne, avec cinq têtes de groupes (Sudzucker, Metro Cash & Carry, Eismann International, Wild GMBH & Co, Deutsche Post). Ces neuf groupes emploient 20 % des salariés de la filière agroalimentaire haut-normande ; le groupe Nestlé en regroupe un millier, répartis dans l'alimentation pour animaux, les industries alimentaires diverses et le commerce alimentaire de gros. Quant aux salariés soumis à un centre de décision français, 24 % d'entre eux dépendent de l'Île-de-France et 9 % de la Picardie.

Parallèlement, les centres décisionnels haut-normands emploient le quart de leur salariés, soit 1 500 personnes, en dehors de la région, principalement en Île-de-France et en Picardie ; ils placent ainsi la Haute-Normandie au 5e rang des régions métropolitaines. L'Île-de-France se classe en tête (70 %), suivie par la Picardie (47 %), la Champagne-Ardenne (37 %) et les Pays de la Loire (31 %).

## La Haute-Normandie, première région pour la transformation du thé et du café

La transformation du thé et du café et la chocolaterie-confiserie disposent de nombreux établissements en Haute-Normandie. La présence des grands ports de commerce, avec l'importation de produits tropicaux (thé, café, cacao), a favorisé l'implantation d'unités de production dans ces activités, principalement dans les zones d'emploi de Rouen et du Havre. Le secteur de la transformation du thé et du café emploie seulement 830 salariés ; il représente cependant 18 % des salariés de la France métropolitaine, classant la Haute-Normandie à la première place nationale. Avec 1 300 salariés, la chocolaterie-confiserie couvre 7 % des emplois en France métropolitaine.

En lien avec la tradition maritime, l'industrie du poisson est bien implantée en Haute-Normandie. Les principaux établissements sont naturellement localisés dans les zones d'emploi littorales. Dans la zone de Fécamp, ils représentent 47 % des emplois de la filière.

Ces trois activités, chocolaterie-confiserie, transformation du thé et du café et industrie du poisson, connaissent une forte concentration de l'emploi : elles regroupent chacune plus de 80 % de leurs salariés dans quatre établissements. Les plus importants sont Nestlé France pour le thé et le café, Ferrero pour le chocolat et André Ledun pour le poisson.

La région compte aussi quatre établissements dans l'industrie sucrière appartenant à Saint-Louis Sucre et aux Sucreries de Fontaine le Dun. Ils emploient 600 salariés, soit 10 % des salariés de cette activité en France métropolitaine.

### LES DERNIÈRES RESTRUCTURATIONS

#### DANS L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE RÉGIONALE

*Le paysage industriel agroalimentaire a évolué ces dernières années en Haute-Normandie :*

- la société André Ledun a été reprise par celle de Pêcheurs d'Islande en novembre 2006 ;

- la sucrerie de Fontaine le Dun a été reprise par le groupe La Vermondoise ;

- dans l'industrie de la viande, le groupe Bigard s'est implanté dans la région en reprenant l'abattoir de Forges les Eaux au groupe Arcadie. Plus récemment en 2008, il a pris le contrôle du groupe Sico et par conséquent de l'abattoir du Neubourg. Le groupe Bigard détient désormais les deux plus gros abattoirs de la région.

Enfin avec 1 440 salariés, la fabrication industrielle de pain et pâtisserie fraîche regroupe la plus grande part des emplois de la filière, soit 10 %. Cette activité tient une place importante dans les zones d'emploi d'Évreux, de Fécamp et du Havre où elle couvre plus de 20 % des emplois de la filière. Les plus grands établissements sont en effet implantés dans ces zones d'emploi : Syrius à Saint-Valery-en-Caux, Saveurs de France-Brossard au Neubourg et Cuisine Partner à Épreville.

En Haute-Normandie, la transformation du thé et du café, la chocolaterie-confiserie, l'industrie du poisson, celle du sucre et la fabrication industrielle de pain et pâtisserie fraîche sont les secteurs d'activités les plus importants au sein des industries alimentaires diverses. Celles-ci regroupent la moitié des établissements et le quart des emplois des industries agroalimentaires en Haute-Normandie, soit une présence plus importante qu'en France métropolitaine.

Le secteur des industries alimentaires diverses se caractérise également par la présence d'importants groupes étrangers (Nestlé pour la transformation du thé et du café et l'industrie du poisson, Sudzucker pour le sucre ou Ferrero pour le chocolat) et son taux de dépendance s'élève globalement à 69 %. Par ailleurs, les têtes de groupes ou sièges sociaux de la Haute-Normandie contrôlent davantage l'emploi extérieur dans ce secteur. Les groupes régionaux les plus importants, TESC et Toufflet Tradition, sont spécialisés dans le pain, la biscuiterie et la pâtisserie industrielle.

Le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée du secteur des industries alimentaires diverses, stimulés par la chocolaterie-confiserie, représentent 60 % des montants de la filière. La chocolaterie-confiserie génère en particulier un chiffre d'affaires de 1,7 milliard d'euros, dont 29 % à l'exportation, et 195 millions d'euros de valeur ajoutée. Par ailleurs, la valeur ajoutée produite par salarié dans les industries alimentaires diverses s'élève à 69 000 euros.

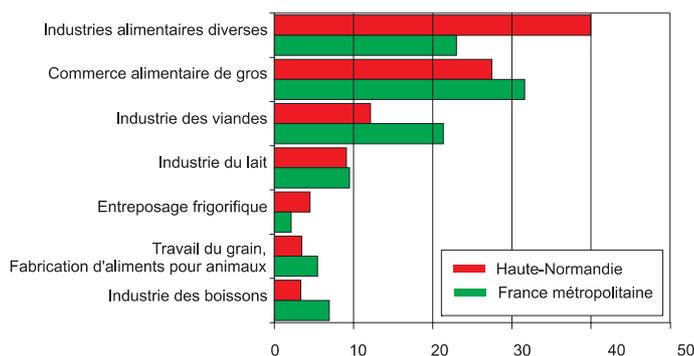
### Davantage de lait, moins de fromages

L'industrie laitière haut-normande compte proportionnellement autant d'établissements et de salariés qu'en moyenne en France métropolitaine. Les principales productions régionales sont les produits frais : yaourts, desserts lactés et fromage frais de vache ; c'est d'ailleurs en Haute-Normandie que le "petit suisse" a été inventé. Ces productions sont plus représentées en région qu'au niveau national. Une dizaine d'établissements sont spécialisés dans ce type de fabrication, dont les deux plus grands sont Danone à Ferrières-en-Bray et Novandie à Maromme. Dans le Pays de Bray, huit établissements de l'industrie laitière emploient les deux tiers des salariés de la filière. En revanche, hormis le neufchatel, la Haute-Normandie ne produit que peu de fromages affinés.

Le secteur du lait est l'un des plus dépendants de l'extérieur (89,6 %), avec la présence du groupe Danone, dont le centre de décision est localisé en Île-de-France et celui d'Andros et Cie, situé en Midi-Pyrénées.

La part de la valeur ajoutée dans le chiffre d'affaires (21,6 %) et la productivité du secteur (61 000 euros) sont parmi les plus élevées de la filière.

### Structure de l'emploi salarié de la filière agroalimentaire



Source : Insee - Clap 2007

Unité : %

### La viande, le grain-alimentation animale et les boissons faiblement représentés

L'industrie de la viande emploie 1 700 salariés en Haute-Normandie. La préparation industrielle de produits à base de viande et la production de viandes de boucherie sont les deux principales activités du secteur, la production de viandes de volaille étant faiblement représentée. Le secteur de la viande couvre 76 % des emplois de la filière agroalimentaire dans la zone d'emploi de la Vallée de la Bresle, avec la

#### ENJEUX DE L'ÉTAT ET POLITIQUES PUBLIQUES

*Au niveau national, la filière agroalimentaire transforme et commercialise les 2/3 de la matière première agricole, ses débouchés conditionnent ceux des agriculteurs. Elle joue également un rôle important dans l'emploi en Haute-Normandie, en particulier en zones rurales. La filière participe donc à double titre au développement rural régional.*

*Aussi le renforcement de la filière agroalimentaire est-il inscrit dans les objectifs du plan de développement rural hexagonal (PDRH). La mesure 123 permet de soutenir les investissements des entreprises afin d'améliorer leur performance, d'innover en réponse aux attentes nouvelles du marché et si besoin, d'accompagner les restructurations. Dans le cadre de ce dispositif, les aides proviennent pour l'essentiel des collectivités : région et départements, complétées par des fonds européens (FEADER) à hauteur de un million d'euros sur la période 2007-2013.*

*Depuis janvier 2010, un nouveau dispositif de soutien aux entreprises de la filière est mis en place par FranceAgriMer, établissement public né en 2009 de la fusion des anciens offices agricoles spécialisés, dont les agents présents en Haute-Normandie sont intégrés au sein des services de la Draaf. Ces aides visent à renforcer la compétitivité des entreprises, à favoriser leurs relations commerciales avec l'amont et l'aval et à renforcer la qualité en matière d'hygiène alimentaire, de traçabilité et de protection de l'environnement. Elles visent également à accompagner la réflexion et les programmes d'actions engagés par les entreprises lors d'évolutions stratégiques.*

## LES 20 PREMIERS ÉTABLISSEMENTS DE LA FILIÈRE AGROALIMENTAIRE HAUT-NORMANDE

Raison sociale	Activité principale exercée	Commune	Effectif salarié
FERRERO FRANCE	Chocolaterie, confiserie	Villers-Ecalles	542
ALLIANCE ELABORÉS	Préparation industrielle de produits à base de viandes	Foucarmont	417
NOVANDIE	Fabrication de lait liquide et de produits frais	Maromme	383
SYRIUS	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Saint-Valery-en-Caux	371
NESTLÉ FRANCE	Transformation du thé et du café	Rouxmesnil-Bouteilles	320
DAVIGEL	Commerce de gros de produits surgelés	Martin-Eglise	307
SICO	Production de viandes de boucherie	Le Neubourg	303
DANONE	Fabrication de lait liquide et de produits frais	Ferrières-en-Bray	292
SAINT LOUIS SUCRE SNC	Fabrication de sucre	Nassandres	261
SEGAFFREDO ZANETTI FRANCE	Transformation du thé et du café	Sotheville-lès-Rouen	253
BARRY CALLEBAUT FRANCE	Chocolaterie, confiserie	Louviers	251
ITM LOGISTIQUE INTERNATIONAL	Entreposage frigorifique	Vironvay	251
SYSTÈME U NORD OUEST	Centrales d'achats alimentaires	Beuzeville	236
SOCOPAL	Commerce de gros de produits laitiers, oeufs, huiles	Les Grandes-Ventes	229
ANDRÉ LEDUN	Industrie du poisson	Sasseville	220
LUNOR COOPÉRATIVE	Commerce de gros de fruits et légumes	Lunery	218
DAVIGEL	Industrie du poisson	Offranville	211
SAVEURS DE FRANCE - BROSSARD	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Le Neubourg	209
CHOCOLATERIE MICHEL CLUIZEL	Chocolaterie, confiserie	Le Roncenay-Authenay	207
NORMIVAL	Préparation industrielle de produits à base de viandes	Lunery	206

Source : Insee - Clap au 31/12/2007

présence de l'établissement d'Alliance Elaborés, et un tiers des emplois agroalimentaires dans la zone d'emploi de Verneuil-sur-Avre. Le secteur de la viande réalise 6 % du chiffre d'affaires de la filière agroalimentaire haut-normande et 9 % de la valeur ajoutée. Son taux de valeur ajoutée se monte à 21,6 % et sa productivité atteint 37 000 euros par salarié. Il apparaît par ailleurs un peu moins dépendant de l'extérieur que l'ensemble de la filière (60,1 % contre 65,6 %). Le groupe Cobeval, localisé en Picardie, contrôle néanmoins une grande partie de l'emploi du secteur.

### PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS DE LA FILIÈRE AGROALIMENTAIRE

	Haute-Normandie	France métropolitaine
Chiffre d'affaires (CA)	3 873	283 909
Chiffre d'affaires à l'exportation (export)	921	41 961
Valeur ajoutée brute aux coûts des facteurs (VABCF)	521	36 255
Investissements corporels	84	5 752
Unité : millions d'euros		
Chiffre d'affaires par salarié	418	478
Valeur ajoutée par salarié	56	61
Investissements par salarié	9	10
Unité : milliers d'euros		
Taux d'exportation (export/CA)	23,8	14,8
Taux d'intégration (VABCF/CA)	13,5	12,8
Unité : %		

Source : Insee - Clap, Ficus 2007

Champ : entreprises ayant plus de 50 % de leur effectif salarié dans la filière agroalimentaire

Le travail du grain et la fabrication d'aliments pour animaux emploient 3,5 % des salariés de la filière agroalimentaire. Composé principalement d'établissements de moins de 50 salariés, le secteur est peu développé dans la région. Pourtant, la production céréalière régionale est très importante, mais davantage destinée à l'exportation, par l'intermédiaire du port de Rouen.

L'industrie des boissons regroupe 7,5 % des établissements de la filière mais seulement 3,3 % des salariés. La part des emplois est nettement inférieure à celle de la France métropolitaine. Les principales activités, cidrerie et production d'eaux de vie naturelles, sont en effet plutôt artisanales. Dix établissements producteurs d'eaux de vie et 22 cidreries implantés dans la région emploient seulement un total de 15 salariés. La région compte cependant deux établissements de plus de 100 salariés : Slaur Chauvet au Havre, 1er producteur national de pastis de Marseille, et Marnier-Lapostolle à Aubevoye. Le secteur des boissons ne représente pas plus de 2,4 % du chiffre d'affaires de la filière, mais il est fortement exportateur, avec 39,6 % de ses ventes réalisées à l'étranger ; la productivité du secteur s'élève à 63 000 euros par salarié. L'industrie des boissons est très dépendante de l'extérieur, avec six groupes français et étrangers regroupant 96 % des salariés.

### Une présence plus forte de l'entreposage frigorifique

À côté des industries agroalimentaires, l'entreposage frigorifique est plus développé en Haute-Normandie qu'en France métropolitaine. Il représente 3,5 % des établissements de la

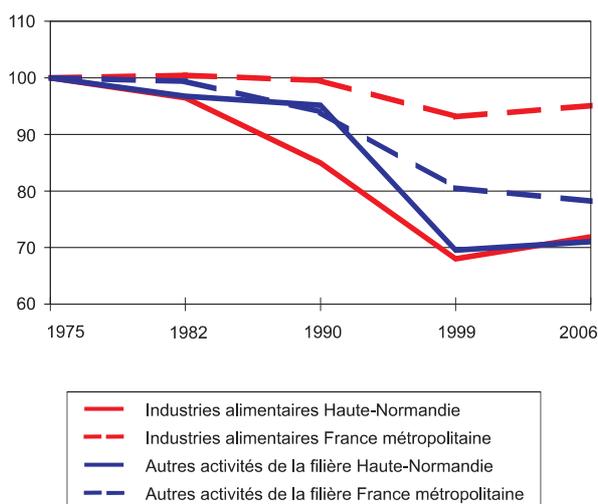
**ÉVOLUTION DE L'EMPLOI  
DE LA FILIÈRE AGROALIMENTAIRE HAUT-NORMANDE  
ENTRE 1975 ET 2006 : FORTE DÉGRADATION  
JUSQU'EN 1999, SUIVIE D'UNE LÉGÈRE REPRISE**

*La filière agroalimentaire haut-normande perd 5 000 postes de travail entre 1975 et 2006. La baisse de l'emploi amorcée en 1975, s'accroît jusqu'en 1999, particulièrement dans la décennie 1990 ; elle est plus prononcée en Haute-Normandie (- 31 %) qu'en France métropolitaine (- 11 %). Entre 1999 et 2006, la croissance reprend, plus vivement en Haute-Normandie (+ 4,5 % contre + 0,5 % en France métropolitaine).*

*Entre 1975 et 1999, dans la région, l'industrie laitière, celle des boissons, le travail du grain et l'alimentation pour animaux subissent les plus fortes dégradations, perdant plus de la moitié de leurs emplois ; le commerce alimentaire de gros en perd un tiers. Dans les industries diverses, la baisse, entamée plus tard au début des années 1980, est toutefois moins prononcée (- 12,8 %). En revanche, l'entreposage frigorifique et l'industrie de la viande font preuve d'un fort dynamisme. Malgré des difficultés dans les années 1980 pour le premier et dans les années 1990 pour le second, ces deux secteurs se sont développés durant la période 1975-1999 : le nombre d'emplois a doublé dans l'entreposage frigorifique, il s'est accru de 29 % dans l'industrie de la viande.*

*Entre 1999 et 2006, les créations d'emplois se poursuivent dans l'industrie de la viande (+ 16 %) et l'entreposage frigorifique (+ 11 %) ; elles reprennent nettement dans les industries diverses (+ 12 %), plus modérément dans le commerce alimentaire de gros (+ 1,2 %). En revanche, la reprise n'a pas eu lieu dans les autres secteurs de la filière. L'industrie laitière perd encore 12 % de ses emplois, le travail du grain et l'alimentation pour animaux en perdent 8 % et l'industrie des boissons 5 %.*

**Évolution de l'emploi dans la filière agroalimentaire  
entre 1975 et 2006**



Unité : indice base 100 en 1975

Source : Insee - Recensements de la population

filière et 4,5 % des emplois salariés. Les établissements sont implantés essentiellement dans trois zones d'emploi : Rouen, Dieppe et Le Havre. Le plus important, ITM Logistique International emploie plus de 250 salariés en 2007.

L'activité est très dépendante de l'extérieur avec 80 % des salariés rattachés à un centre décisionnel extérieur à la région ; le plus important est la société civile des Mousquetaires, dont la tête de groupe est localisée en Île-de-France. La part de la valeur ajoutée dans son chiffre d'affaires s'élève à 27,3 %.

Le commerce alimentaire de gros, quant à lui, est en moyenne moins représenté en Haute-Normandie. Toutefois, certaines activités, en lien avec les productions industrielles régionales, sont plus développées. C'est le cas du commerce de gros de café, thé, cacao et épices, du commerce de gros de produits surgelés ou de celui des poissons, crustacés et mollusques. Par ailleurs, l'emploi de ce secteur est particulièrement éclaté dans de nombreux petits établissements.

Le commerce alimentaire de gros réalise 28 % du chiffre d'affaires et 19 % de la valeur ajoutée de la filière ; son taux d'exportation s'élève à 24 %. Le secteur est le moins dépendant de la filière avec un salarié sur deux rattaché à un centre décisionnel externe.

### **Deux tiers d'ouvriers**

La filière agroalimentaire se caractérise par une grande proportion d'ouvriers. Ceux-ci représentent 63 % des salariés de la filière, contre 48 % dans l'industrie-commerce-transport. Par ailleurs, ces ouvriers sont moins qualifiés que dans le reste de l'économie : la part des ouvriers qualifiés est de 62 %, contre 75 % dans l'industrie, le commerce et le transport.

Les industries de la viande, du poisson et la fabrication industrielle de pain et pâtisserie fraîche regroupent plus de 80 % d'ouvriers et les taux de qualification y sont les plus faibles. À l'inverse, les taux de qualification sont plus élevés dans l'industrie laitière, le travail du grain et l'industrie des boissons.

Le taux d'encadrement, de 26 %, est inférieur à la moyenne régionale (32,5 %). Les écarts sont toutefois importants selon les secteurs. Dans l'industrie laitière notamment, le taux d'encadrement (39 %) est nettement supérieur. Les taux les plus faibles concernent les industries de la viande (13 %) et du poisson (12 %).

### **Une proportion plus grande de femmes**

Les femmes sont un peu plus représentées dans la filière agroalimentaire (36 % des salariés) que dans les autres activités de la région (31 %). Davantage employées dans l'industrie de la viande et les industries alimentaires diverses (40 %), les femmes sont en revanche largement minoritaires dans l'entreposage frigorifique, le travail du grain et l'alimentation animale. La part des femmes dans l'encadrement (31 %) est supérieure à celle des autres activités haut-normandes (26 %).

L'âge moyen des salariés de la filière agroalimentaire haut-normande est de 38 ans, comme dans l'industrie,

## QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DES SALARIÉS DANS LA FILIÈRE AGROALIMENTAIRE EN HAUTE-NORMANDIE

Secteurs d'activités	Salaires horaires brut moyen	Taux de qualification ouvrière	Taux d'encadrement	Taux de féminisation	Taux de féminisation des cadres
<b>Ensemble de la filière agroalimentaire</b>	<b>15,29</b>	<b>62,4</b>	<b>25,9</b>	<b>36,2</b>	<b>30,8</b>
Industrie du lait	17,92	83,8	39,3	28,5	30,8
Travail du grain, Fabrication d'aliments pour animaux	17,28	86,2	33,4	16,9	19,0
Industrie des boissons	15,87	87,9	28,3	36,1	33,1
Industries alimentaires diverses	15,59	55,0	24,9	41,4	34,4
Commerce alimentaire de gros	15,09	75,1	28,3	34,2	30,2
Entreposage frigorifique	13,84	72,9	17,7	18,3	21,1
Industrie des viandes	12,48	40,6	13,2	42,2	23,8

Taux de qualification ouvrière : effectif des ouvriers qualifiés / total des ouvriers

Effectif d'encadrement : chefs d'entreprises, cadres salariés, professions intermédiaires

Taux d'encadrement : effectif d'encadrement / effectif salarié total

Taux de féminisation : effectif des femmes / effectif salarié total

Taux de féminisation des cadres : effectif des femmes cadres / effectif d'encadrement

Unités : euro, %

Source : Insee - DADS 2007

le commerce et les transports. Les salariés sont un peu plus jeunes dans l'industrie de la viande et la fabrication de pain et pâtisserie fraîche ; ces deux secteurs comptent plus d'un quart de salariés de moins de trente ans. À l'opposé, la moyenne d'âge est plus élevée dans la fabrication de sucre et l'industrie des boissons (43 ans), où les salariés de plus de 50 ans représentent les parts les plus importantes (respectivement 42 % et 30 %).

### Des salaires moins élevés

En 2007, le salaire horaire brut moyen dans la filière agroalimentaire haut-normande s'élève à 15,29 euros ; il est proche de celui de la filière agroalimentaire en province (15,01 euros), mais inférieur à celui des autres activités de Haute-Normandie (16,36 euros).

Au sein de la filière agroalimentaire, le salaire horaire brut moyen est plus élevé dans l'industrie laitière, le travail du grain et l'alimentation pour animaux. Dans ces secteurs, le salaire des cadres, inférieur à 31 euros, se situe néanmoins parmi les plus bas de la filière. Les boissons, le commerce alimentaire de gros et les industries alimentaires diverses distribuent des salaires proches de la moyenne. Parmi les industries alimentaires diverses, les écarts sont toutefois importants entre les différentes activités. Alors que l'industrie sucrière, la transformation du thé et du café et la chocolaterie-confiserie bénéficient de salaires plus élevés, supérieurs à 17 euros, la fabrication de pain et l'industrie du poisson recouvrent les salaires les plus bas de la filière, inférieurs à 12 euros. Dans l'entrepôt frigorifique et l'industrie de la viande, les salaires se situent légèrement au-dessus de ces derniers, mais restent parmi les plus bas de la filière.

#### Insee Haute-Normandie

Directeur régional : Alain MALMARTEL  
8, quai de la Bourse  
76037 ROUEN cedex 1  
Tél : 02 35 52 49 11  
Télécopie : 02 35 15 06 32  
Internet : www.insee.fr  
Accueil téléphonique : 09 72 72 4000  
du lundi au vendredi, de 8h à 17h  
(prix d'un appel local)

#### Insee Haute-Normandie

Directeur de la publication : Alain MALMARTEL  
Rédacteur : Catherine SUEUR  
Rédactrice en chef : Sandrine ROCHELLE  
Cartographie : Catherine SUEUR  
Mise en page : Marie-Isabelle LARDET  
  
Coordination : Bruno BLAZEVIC et  
Michel DELACROIX

#### Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Haute-Normandie

Directeur régional : Philippe SCHNÄBELE  
Chef du service régional d'information statistique et  
économique : Michel DELACROIX  
Rédacteur : Michel DELACROIX  
Cité administrative Saint Sever  
76032 ROUEN cedex  
Tél : 02 32 18 95 94  
Internet : draaf.haute-normandie.agriculture.gouv.fr

ISSN : 0762-2538  
ISBN : 978-2-11-069455-6  
© INSEE 2010  
Dépot légal : juin 2010  
Code SAGE : CAVA8668  
Imprimerie IROPA  
76 100 Rouen

Prix : 6 €